

ROCKCALM



ROCKCALM est un panneau de laine de roche mono densité rigide utilisé pour l'isolation de tous types de cloisons entre montants bois ou métalliques.



PERFORMANCES THERMIQUES

Épaisseur (mm)	40	50	60	80
Résistance thermique R (m ² .K/W)	1,10	1,40	1,70	2,25

PERFORMANCES INCENDIES

■ Réaction au feu

ROCKCALM est incombustible ; il ne contribue donc pas au développement de l'incendie (Euroclasse A1). Il est conforme AM8 et AM3

PERFORMANCES ACOUSTIQUES

		Rw [C;Ctr] en dB	
		R _A	R _{A,tr}
SOLUTIONS EN CLOISONS 72/48			
Répond à certaines exigences des réglementations : hôtels, établissements de santé et d'enseignement	Cloison 72/48 parements BA13 STANDARD isolée avec ROCKCALM ép. 40 mm	39	33
		42 [-3 ; -9] n° AC07-26007556-2	
	Cloison 72/48 parements FERMACELL ép. 12,5 mm isolée avec ROCKCALM ép. 40 mm	43	36
		46 [-3 ; -10] n° AC08-26011958-1A	
SOLUTIONS EN CLOISONS 98/48			
Répond à toutes les exigences acoustiques des établissements de santé	Cloison 98/48 parements FERMACELL isolée avec ROCKCALM ép. 40 mm	55	51
		58 [-3 ; -7] n° AC08-26011958-2A	
SOLUTIONS EN CLOISONS 120/70			
Répond à toutes les exigences acoustiques des établissements de santé et d'enseignement	Cloison 120/70 parements FERMACELL isolée avec ROCKCALM ép. 60 mm	59	56
		62 [-3 ; -6] n° AC08-26011958-3A	
SOLUTIONS EN CLOISONS 160/90			
Répond à toutes les exigences des réglementations acoustiques : hôtels, établissements de santé et d'enseignement et logements	Cloison 160/90 parements FERMACELL isolée avec ROCKCALM 2 x 40 mm	67	63
		69 [-2 ; -6] n° AC08-26011958/4A-REV 01	

ROCKPLAK - ROCKCALM

ROCKPLAK est un complexe isolé en laine de roche mono densité rigide collé à 2 parements en plaque de plâtre 12,5 mm hydrofugé à bords amincis.

ROCKCALM est un panneau de laine de roche mono densité rigide utilisé pour l'isolation de tous types de cloisons entre montants bois ou métalliques ou pour les gaines techniques en doublage d'une plaque de plâtre.



PERFORMANCES THERMIQUES

Épaisseur du complexe (mm)	73
Résistance thermique R (m ² .K/W)	1,40

PERFORMANCES ACOUSTIQUES

SOLUTION GAINES 3 FACES

		L _{nAT} dB(A)	R _A (dB)
Répond à la réglementation et aux exigences du label Qualitel	ROCKPLAK	22 n° 26020169/C1	32 n° 404/09/180-5
	ROCKPLAK + 1 BA13 Hydro	20 n° 26020169/C2	35 n° 404/09/180-3
	ROCKPLAK + Alpharock 80 mm	19 n° 26020169/C3	37 n° 404/09/180-6
	ROCKPLAK + Alpharock 80 mm + 1 BA13 Hydro	17 n° 26020169/C4	40 n° 404/09/180-4

		L _{nAT} dB (A)	R _A (dB)
Répond à la réglementation et aux exigences du label Qualitel	Plaque de plâtre 12,5 mm hydro + ROCKCALM 40 mm + plaque de plâtre 12,5 mm + ROCKCALM 40 mm	18	42
	Plaque de plâtre 12,5 mm hydro + ROCKCALM 40 mm + plaque de plâtre 12,5 mm	21	41

PERFORMANCES INCENDIES

Coupe feu	1 h
hauteur maxi = 3 mètres sans joint horizontaux	

■ Réaction au feu

Le complexe de ROCKPLAK est classé A2-s1, d0.
Le primitif de la ROCKPLAK est incombustible.
ROCKCALM est classé A1 - Incombustible.

■ Résistance au feu

ROCKPLAK, classement EI, ↔₀ 60 (ve) (gaine exposée à un feu intérieur ou extérieur) conformément au Procès Verbal de classement EFFECTIS N° EFR-13-131469.

ROCKCALM

Panneau rigide mono densité non revêtu.



■ **Le + produit** : excellente tenue mécanique du produit en œuvre, performance acoustique testée en laboratoires indépendants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Réaction au feu (Euroclasse)	A1
Conductivité thermique (W/m.K)	0,035
Masse volumique nominale (kg/m ³)	39 à 42
Critère de semi-rigidité	Certifié ACERMI
Longueur (mm)	1350
Largeur (mm)	600
Tolérance épaisseur	T3
Stabilité dimensionnelle	DS(70,90)
Absorption d'eau à court terme	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr10
Etiquetage sanitaire	A

DIPLÔMES

■ ACERMI
04/015/301

■ KEYMARK
008-SDG5-301

■ DoP
CPR-DoP-FR-003

RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de pièces/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de colis/ palette	Nombre de pièces/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Quantité minimum	Codes EAN
100556	1350 x 600 x 40	1,10	16	12,96	12	192	155,52	3 421,44	-	3 53731 0086143
100557*	1350 x 600 x 50	1,40	12	9,72	12	144	116,64	2 566,08	22 palettes	3 53731 0086150
100559*	1350 x 600 x 60	1,70	10	8,10	12	120	97,20	2 138,40	22 palettes	3 53731 0086167
100561*	1350 x 600 x 80	2,25	8	6,48	12	96	77,76	1 710,72	22 palettes	3 53731 0086174

* Délai de livraison spécifique 6 à 10 jours ouvrés



MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION DE GAINE TECHNIQUE

◆ Étape 1 : Définition de l'objectif et choix des produits

Le montage d'une gaine technique a pour objectif de limiter la transmission des bruits d'équipements dans un local (logements, bureaux, salle de classe, chambre d'hôtel, hôpital,...).

La gaine technique ROCKPLAK permet de répondre aux exigences de la réglementation acoustique et aux exigences du **Label Qualitel**.

La gaine technique ROCKPLAK permet de réaliser l'encoffrement des descentes d'eaux usées, des tuyauteries d'ECS, des gaines électriques, téléphoniques,...

La gaine technique ROCKPLAK ne permet pas de réaliser des conduits de ventilation ou de désenfumage.

La mise en œuvre d'une gaine technique ROCKPLAK est dictée par l'**avis technique n° 9/11-937** et par le **cahier technique de pose ROCKWOOL**.

Le mode constructif est à déterminer selon le positionnement de la gaine technique :

- gaine 2 faces si positionnée dans un angle
- gaine 3 faces si positionnée contre un mur support
- gaine 4 faces si positionnée au centre du local ou contre une cloison

Les performances acoustiques peuvent être augmentées en doublant la paroi intérieure de la gaine par une couche de panneaux en laine de roche rigide ou semi-rigide tel que ALPHAROCK ou ROCKCALM.

La performance coupe feu 1 heure de la gaine technique ROCKPLAK a été validée par un essai de résistance au feu en montage cloison < 3 mètres de hauteur sans joint horizontaux applicable en gaine technique.

Les parements disponibles sont des plaques de plâtre 12,5 mm standard ou hydrofugé.

Les plaques hydrofugées sont destinées aux locaux de type EB+ privatifs tel que définis dans le **cahier CSTB n°3567**.

◆ Étape 2 : Approvisionnement du chantier

ROCKPLAK est livré sur palettes bois avec housse thermo-rétractée.

Un stockage provisoire à l'extérieur est autorisé sous réserve du bon état de la housse et sur sol sec.

ROCKPLAK est un produit fini dont les parements seront les parements définitifs du local. Afin d'éviter au maximum les reprises et réparations du parement plâtre, les plaques de largeur 1200 mm doivent être manipulées avec précaution par 2 personnes. Les plaques prédécoupées de largeur 500 ou 700 mm peuvent être manipulées avec précaution par une seule personne.

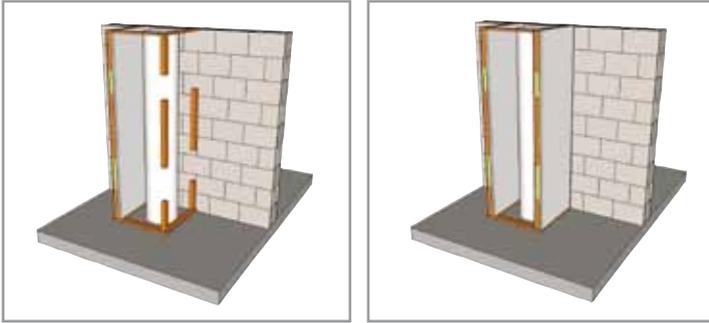
Le choix des fixations doit être réalisé en fonction du type de mur support et du type de sol et plafond support.

Les clavettes doivent être choisies selon les préconisations de l'**avis technique** en bois non raboté ou en acier galvanisé 6/10^{ème} (type montant M48/30).

Les outils nécessaires à cette technique sont :

- une scie à main, ou scie sabre pour la découpe des plaques et des accessoires
- l'outil ROCKWOOL **Le Requin** pour la réalisation des saignées dans l'isolant
- autres matériels courants (tréteaux, cales, outils de mesure, niveau, ...)

	Type	Section (mm)
Rail haut	Bois ou aggloméré	Largeur : 45 Hauteur : 18
	Acier 6/10 ^{ème}	
Clavette verticale	Bois	Largeur : 45 Hauteur : 50 Longueur : 600 minimum
	Acier 6/10 ^{ème}	Largeur : 48 Hauteur : 30
Semelle basse	Bois	Largeur : 72 Hauteur : 27
	Acier 6/10 ^{ème}	Largeur : 72 Hauteur : 24



◆ Étape 3 : Préparation du chantier

Le développement de l'implantation de l'ouvrage à la surface du gros œuvre doit être tracé sur le sol et mur support. Les perçages doivent être repérés sur les parois supports.

◆ Étape 4 : Dimensionnement et pose des accessoires (semelles, rails hauts et clavettes)

Le choix de l'assemblage bois ou acier est à l'appréciation de l'entrepreneur.

La semelle basse, les rails hauts et les clavettes verticales doivent être fixés sur le gros œuvre en utilisant des fixations adaptées.

◆ Étape 5 : Préparation des pans de ROCKPLAK

Dans le cas d'une gaine technique 3 faces adossée à un mur porteur :

Découper les 3 pans de ROCKPLAK :

- 2 pans latéraux identiques (coupe droite)
- 1 pan frontal (coupe avec délignage de 60 mm)

◆ Étape 6 : Préparation des pans latéraux

Réaliser une gorge sur la tranche haute des pans en entamant l'isolant par délignage à l'aide de l'outil de découpe spécifique ROCKWOOL Le Requin sur 2 cm.

Prévoir l'emplacement de 3 clavettes sur les tranches avant et arrière des pans en réalisant 3 gorges de 5 cm de profondeur réparties de la façon suivante :

- 1 en partie basse
- 1 au centre
- 1 en partie haute

Dans le cas de clavettes acier, la réalisation des gorges n'est pas nécessaire. Il suffit d'enfoncer les ailes du profil acier dans l'épaisseur du pan. Pour faciliter cette opération, il est possible de procéder à la découpe de la laine au couteau entre l'isolant et la plaque de plâtre.

◆ Étape 7 : Pose des pans latéraux

Dans le cas de plaques de plâtre hydrofugé, veiller à la bonne orientation de la plaque hydrofugée vers l'ambiance du local.

Glisser la gorge du premier pan latéral dans le rail haut

en reposant la partie basse sur la semelle jusqu'au contact avec le mur support et insertion totale de la tranche arrière du pan dans les clavettes verticales.

Visser les parements intérieurs et extérieurs du premier pan latéral ROCKPLAK sur les clavettes verticales et sur le rail haut.

Répéter cette étape pour la pose du deuxième pan latéral ROCKPLAK.

Une clavette de guidage - en bois ou en acier galvanisé - peut être fixée sur la semelle basse au départ de la paroi verticale, si la première clavette basse ne descend pas jusqu'au sol. Une gorge supplémentaire doit alors être réalisée sur la tranche basse du pan.

Insérer les clavettes de jonction dans les gorges verticales de la tranche avant de chaque pan latéral.

Visser les parements intérieurs des pans latéraux sur ces clavettes.

◆ Étape 8 : Préparation du pan frontal

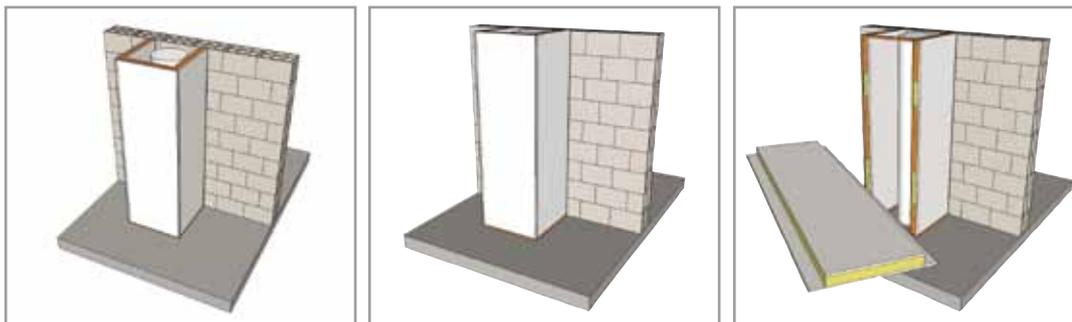
Préparer le pan frontal en délignant sur les 2 bords le parement intérieur et la laine de roche sur toute la hauteur de la plaque et sur 73 mm de large. Veiller à ne pas casser le parement extérieur conservé. En cas de découpe à la scie circulaire, régler la profondeur de coupe à 58 mm maximum afin de ne pas entamer le deuxième parement. Déligner aussi la partie haute sur quelques centimètres pour l'emplacement du rail haut en conservant le parement extérieur.

◆ Étape 9 : Pose du pan frontal

Dans le cas de plaques de plâtre hydrofugé, veiller à la bonne orientation de la plaque hydrofugée vers l'ambiance du local.

Positionner le pan frontal contre les 2 pans latéraux buté en tête et en appui sur la semelle basse.

Visser le parement avant du pan frontal sur les clavettes verticales bois ou acier des 2 pans verticaux et sur le rail haut.



◆ Étape 10 : Exécution des finitions

Les travaux de finitions (enduit, joints, peinture,...) doivent être réalisés selon les préconisations du **DTU 59-1** et du **cahier CSTB n°3265** ainsi que celles des fabricants de plaques de plâtre et revêtements intérieurs.

■ Equipements :

L'intégration d'équipements sur la gaine technique ROCKPLAK n'est pas visée dans l'**avis technique** du produit. Les ouvertures pratiquées dans les parements doivent se limiter à celles nécessaires pour la pose des bouches de ventilation et de la trappe de visite.

Ces ouvertures doivent être calfeutrées par un joint étanche. Les huisseries recevant les trappes de visites doivent être clouées ou vissées sur quatre clavettes en tasseaux (de 27 x 48 mm) insérées et fixées dans le pan de ROCKPLAK concerné. Deux clavettes sont disposées horizontalement (partie haute et basse de l'huisserie) et les deux autres sont disposées verticalement (partie droite et gauche).

La pose de sanitaires encastrés ou cuvette suspendue n'est pas autorisée dans l'enceinte ou sur la paroi de la gaine technique ROCKPLAK.

Les travaux de traversée de cloisons doivent être réalisés par l'intervenant de façon telle que soit conservées les fonctions et performances requises de l'ouvrage (étanchéité, acoustique, thermique, feu, perméabilité à l'air, ...).

Les essais de validation des performances au feu et acoustique ont été réalisés avec des parois opaques sans équipement.

L'**avis technique limite la réalisation des gaines techniques et cloisons à une hauteur de 2 m 60.**

■ Autres cas des gaines 2 faces ou 4 faces :

Les gaines 2 faces sont caractérisées par une pose en angle du gros œuvre.

La préparation des accessoires et des pans sont similaires à la pose en 3 faces.

La pose du premier pan correspond à celle d'un pan latéral de la gaine 3 faces (voir Etape 6).

La pose du deuxième pan correspond à celle du pan frontal de la gaine 3 faces sauf que le délignage du parement et de la laine ne sera réalisé que sur une tranche. La tranche opposée doit être feuillurée en 3 gorges comme la tranche arrière du premier pan.

Les gaines 4 faces sont strictement identiques aux gaines 3 faces.

La différence réside sur le type de mur support, il ne s'agit plus d'une liaison au gros œuvre mais d'une liaison sur une cloison légère. Les gaines de descentes d'eau et autres équipements ne sont pas fixés à la cloison légère mais sur un bâti prévu à cet effet.

■ Réalisation de la jonction en T entre ROCKPLAK et la cloison

Tracer l'emplacement de la gaine sur la cloison légère.

Fixer la semelle basse et rail haut sur le gros œuvre (sol et plafond)

Visser deux tasseaux verticaux de 45 mm de large sur la cloison légère en utilisant des fixations adaptées.

Déligner la laine de roche sur la tranche arrière des pans latéraux de ROCKPLAK sur toute la hauteur et sur 50 mm de profondeur sans abimer les parements.

Poser les pans latéraux sur la semelle et dans le rail haut. Faire glisser les pans jusqu'à insertion totale de ceux-ci dans les tasseaux verticaux respectifs.

Visser les parements intérieurs des pans sur les tasseaux verticaux à raison d'une vis tous les 50 cm.

Procéder à la pose du pan frontal comme pour une gaine 3 faces.

◆ Étape 11 : Fin de chantier

Les chutes de ROCKPLAK et les emballages devront être rapportés chez un distributeur assurant la collecte des déchets non dangereux non inertes ou en déchèterie ou sur les plateformes de tris des déchets issus du bâtiment.